



HAL
open science

Les stèles araméennes de Nérab (Syrie). Leurs découverte et acquisition dans le contexte de la concurrence archéologique européenne au Proche-Orient

Catherine Fauveaud-Brassaud, Hélène Lozachmeur

► To cite this version:

Catherine Fauveaud-Brassaud, Hélène Lozachmeur. Les stèles araméennes de Nérab (Syrie). Leurs découverte et acquisition dans le contexte de la concurrence archéologique européenne au Proche-Orient. F. Briquel-Chatonnet, C. Fauveaud-Brassaud et I. Gajda. Entre Carthage et l'Arabie heureuse : mélanges offerts à François Bron, Paris, De Boccard, pp.333-346, 2013, Orient et Méditerranée, 12, 978-2-7018-0339-5. halshs-00966060

HAL Id: halshs-00966060

<https://shs.hal.science/halshs-00966060v1>

Submitted on 28 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les stèles araméennes de Nérab (Syrie). Leurs découverte et acquisition dans le contexte de la concurrence archéologique européenne au Proche-Orient

Catherine Fauveaud-Brassaud, CNRS UMR 8167

Hélène Lozachmeur, Auxiliaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Le département des Antiquités orientales du musée du Louvre conserve deux stèles portant des sculptures en bas-relief accompagnées d'inscriptions araméennes¹. Il s'agit de deux stèles funéraires cintrées, d'un modèle attesté au Levant, taillées dans un basalte particulièrement sombre et datées du VII^e siècle avant J.-C. Une inscription araméenne, chacune épitaphe de deux prêtres du dieu Lune, est gravée dans le cintre. Au-dessous de celle-ci, se présente, dans un cas, un relief sculpté dans un cadre évidé figurant le défunt, Si' gabbar, assis devant une table décorée et dont la main droite tient une coupe ; lui faisant face, un personnage de petite taille, debout et muni d'un chasse-mouches. L'autre stèle, dont l'inscription recouvre également tout le bas du monument, montre un personnage debout, Sinzir-ibni, de profil passant à droite, la main droite levée et la gauche tenant un objet qu'on a pas su définir jusqu'ici avec certitude.

Trouvées à Nérab, village de Syrie proche d'Alep², ces deux stèles funéraires ont été acquises par le Musée au début de l'année 1897. Elles sont, encore aujourd'hui, des monuments majeurs pour la connaissance de l'histoire, de la religion et de la langue des Araméens³ et nous sommes heureuses de dédier cette modeste contribution à François Bron

¹ Les deux stèles sont actuellement présentées au rez-de-chaussée de l'aile Sully, Salle C. (inv. AO 3026 et 3027). Elles ont fait l'objet d'une présentation rapide par A. Caubet et A. Prévotat sur le site internet du Louvre.

² Le village de Nérab, orthographié parfois Neirab, dont Clermont-Ganneau signalait qu'il avait « conservé le nom antique de la localité Nerab, qui apparaît déjà dans la liste des conquêtes de Thoutmès III en Syrie » est devenu aujourd'hui l'aéroport d'Alep et en est éloigné d'environ 17 km au sud-est.

³ En témoigne le nombre important d'articles qu'elles ont suscités. Les deux stèles figurent dans le répertoire *KAI* sous les numéros 225 et 226. Voir la bibliographie récente donnée dans Yun 2006 : 41-43, sans omettre l'article de Parpola 1985, qui date avec certitude le prêtre Si'-Gabbari (*KAI* 226) que le texte d'une lettre

qui connaît fort bien ces deux stèles auxquelles il s'est lui-même référé, notamment dans ses *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*⁴, lorsqu'il avait abordé les problèmes d'histoire des religions, citant temple et prêtres du dieu Lune de Nérab⁵.

C'est en mars 1896 que les deux stèles sont révélées au monde savant par Charles Clermont-Ganneau, lors d'une communication devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres⁶. Il en donne l'année suivante l'*editio princeps*⁷, restant volontairement très discret sur les conditions dans lesquelles ces stèles sont arrivées en France⁸. Or, si aujourd'hui l'endroit et les circonstances de la découverte sont bien connus⁹, en revanche, le déroulement des négociations, l'achat des stèles, puis les conditions de leur acheminement jusqu'en France sont restés plus que flous. A présent, l'étude des documents d'archives permet de mieux les connaître et de comprendre que toute l'affaire a été menée de bout en bout par Clermont-Ganneau depuis Paris avec l'aide, bien entendu, de plusieurs correspondants sur place¹⁰.

néo-assyrienne, adressée à Sargon II, ressuscite « in flesh ». Nous remercions M. F. Israel pour nous avoir indiqué cette étude.

⁴ Bron 1979 : 188.

⁵ Voir tout spécialement Dupont-Sommer 1949 : 115 et fig. 12-13 ; Caquot 1970 : 337-338.

⁶ Clermont-Ganneau 1896.

⁷ Clermont-Ganneau 1897a et 1897b : pl. I et II.

⁸ Comme le soulignait déjà P. Kokowzow (1899) : « Car de nombreux détails intéressant la découverte ont apparemment été cachés, à dessein, à l'archéologue français, du fait de la volonté de sauvegarder les stèles, en secret, ainsi que l'histoire de l'acquisition des stèles par le gouvernement français. Clermont-Ganneau, lui-même, explique le souhait de quelques personnes [...] de rester dans l'anonymat. » (Trad. P. et H. Lozachmeur).

⁹ Voir Barrois & Carrière 1927 et Barrois & Abel 1928.

¹⁰ L'essentiel de la documentation est conservé au cabinet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum (CIS)* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et se compose d'un dossier de notes manuscrites de Clermont-Ganneau (Cl-G 10.46) et de lettres appartenant à sa correspondance passive (20 lettres de Barthélemy, 15 du fr. Paul de Saint Aignan, 4 du fr. Prosper Marie, 1 du fr. Fourier de Lorraine). Cette documentation avait été identifiée dans les années 1970 par Bernard Delavault †, auxiliaire de l'Académie. Les notes qu'il a laissées nous ont été très utiles pour constituer notre dossier. Nous remercions Jean Leclant †, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui nous a autorisées à utiliser ces archives. Nous avons également consulté les archives de l'Académie (Registre des Procès-verbaux de la Commission Piot) grâce à l'amabilité de M. Hervé Danesi, Secrétaire général ; puis les Archives de l'Institut (E99) et, au musée du Louvre, les archives des Musées nationaux.

La correspondance, ainsi que les documents qui ont été conservés, nous présentent une action, restée volontairement confidentielle, se déroulant dans le cadre des rivalités européennes au Proche et Moyen Orient en cette fin du XIX^e siècle, et mettant en scène de nombreux acteurs, chœur à plusieurs voix, se faisant écho entre Alep et Paris. Les documents permettent de suivre, pas à pas, les négociations, de retrouver les protagonistes successifs de cette aventure, de saisir le contexte tant scientifique que politique dans lequel ces découvertes avaient lieu et de mieux appréhender l'esprit et les conditions matérielles dans lesquels travaillaient les archéologues et les épigraphistes au Proche-Orient à cette époque.

La première annonce de la découverte est faite à Clermont-Ganneau par une lettre datée du 11 novembre 1891, reçue le 25 du même mois¹¹. Elle est signée d'Adrien Barthélemy, alors drogman au consulat d'Alep¹² :

« Je prends la liberté de vous écrire. Mais la raison qui me fait prendre la plume, dès que vous la connaîtrez, suffira pour me faire excuser. Tout récemment des ouvriers prenant de la terre pour refaire les terrasses, sur un monticule au village de Nérab près d'Alep, ont mis au jour une pierre représentant une offrande au-dessous de laquelle est une inscription phénicienne. Je n'ai pas vu le sujet mais j'ai eu sous les yeux un estampage de l'inscription fait par un religieux français ».

Dans ce premier courrier, Barthélemy transmet une information qui lui a été communiquée par frère Paul de Saint Aignan, franciscain, professeur au Collège de Terre Sainte d'Alep¹³. Clermont-Ganneau réagit le jour même et adresse une lettre à E. Renan, alors président de la commission du *CIS*¹⁴ :

¹¹ Comme l'indique l'annotation portée en marge de la lettre par Clermont-Ganneau lui-même, ainsi qu'il en avait coutume.

¹² Adrien Barthélemy (1859-1949) poursuivra sa carrière de diplomate et aura également une carrière académique, spécialiste des parlers arabes d'orient, cf. Cantineau 1950.

¹³ Frère, puis R.P. Paul de Saint Aignan sera par la suite un collaborateur actif de Clermont-Ganneau et de l'Académie des Inscriptions en adressant de nombreuses informations sur les découvertes et fouilles faites à Jérusalem.

¹⁴ La Commission académique, créée en 1867 à l'initiative de Renan, était chargée de diriger la publication du *Corpus Inscriptionum Semiticarum (CIS)*. Sur l'histoire du *CIS* voir Chabot 1947, Dupont-Sommer 1968 et, récemment, Biquel-Chatonnet & Fauveaud-Brassaud 2008.

« Il y a donc tout lieu de croire que la découverte qu'il me signale est une découverte sérieuse. Une inscription phénicienne (ou araméenne ?) à Alep, ce serait pour nous une vraie bonne fortune. J'ai aussitôt répondu à Barthélemy pour lui dire de faire son possible et d'avoir un estampage. Si nous pouvions obtenir l'original ! Mais d'après le peu qu'il me dit je crains que ce ne soit bien difficile. En fin, espérons... Peut-être serait-il bon de lui télégraphier quelques mots pour l'encourager, le stimuler et lui faire comprendre qu'il sera soutenu dans cette négociation. [...] La commission du C.I.S. ne pourrait-elle pas intervenir en cette circonstance ? »¹⁵.

Renan envoie aussitôt une réponse enthousiaste :

« La lettre de M. Barthélemy fait vraiment venir de l'eau à la bouche. Il semble que ce doit être un pendant de l'inscription de Zingirli, probablement en araméen. Il est capital que nous l'ayons [...] Ecrivez, télégraphiez à M. Barthélemy, au nom du Corpus, au nom de l'Académie [...] La chose est de la plus haute gravité, c'est peut-être là une découverte capitale »¹⁶.

Et, dès le 29 novembre, un télégramme chiffré est transmis par le ministère des Affaires étrangères au consulat d'Alep, à l'adresse de Barthélemy, demandant estampage, copie, photographie et prix demandé par le marchand¹⁷.

Commence alors, de novembre 1891 à février 1892, un échange de lettres et de télégrammes entre Alep et Paris¹⁸, se croisant parfois, qui témoigne d'une intense activité sur place, et qu'on suit avidement comme on le ferait dans un roman policier, d'autant plus qu'une deuxième stèle est apparue qui rend la découverte du « plus haut intérêt »¹⁹. Les monuments découverts par hasard, lors de travaux de terrassement, ont été achetés au

¹⁵ Clermont-Ganneau à Renan, 25 novembre 1891.

¹⁶ Renan à Clermont-Ganneau, 26 novembre 1891. Renan évoque ici l'inscription de Zendjirli, l'ancienne Sam'al, site fouillé entre 1888 et 1891 par les Allemands.

¹⁷ Le brouillon du télégramme rédigé par Clermont-Ganneau est conservé au cabinet du CIS (CI-G 10.46).

¹⁸ À Alep : A. Barthélemy et fr. Paul de Saint Aignan, à qui succédera le fr. Prosper puis le fr. M. Fourier de Lorraine, préfet des études, P. Victor Bernardin Fauvel, vice-Commissaire de Terre Sainte. À Paris : Clermont-Ganneau et Renan, ainsi que de Vogüé, membres de l'Académie des Inscriptions et de la commission du CIS. Pour une biographie des membres de l'Académie, ainsi que des correspondants cités ici, voir Leclant 1999.

¹⁹ Clermont-Ganneau à Renan, le 2 décembre 1891.

propriétaire du terrain par Nicolas Marcopoli, marchand « levantin » établi à Alep avec sa famille²⁰ et sont entreposés à son domicile. Un premier estampage a été relevé et des copies, des photographies ont été faites qui, à la demande pressante de Clermont-Ganneau, lui sont rapidement envoyées. Très vite, malgré ces reproductions qu'il juge encore insuffisantes, Clermont-Ganneau fait une première lecture qu'il adresse à Renan²¹.

Si ce premier examen a convaincu les deux savants de l'intérêt scientifique et muséographique des deux stèles, ils doivent s'assurer avant tout de leur authenticité. Nouveaux estampages et moulages sont maintenant indispensables, d'autant plus que la somme de 10 000 Francs, demandée par les vendeurs, est très élevée. Une fois l'authenticité établie, ils espèrent une acquisition par le musée du Louvre. Mais, entre temps, Clermont-Ganneau apprend que Léon Heuzey, conservateur du département des Antiquités orientales²², à qui Marcopoli a déjà écrit pour lui proposer lesdits monuments, n'a pas l'intention de donner suite²³ : « J'avais dit un mot de la chose à M. Heuzey qui l'avait accueilli assez froidement, tout préoccupé qu'il est en ce moment des fouilles de M. de Sarzec et du désir de ne pas indisposer Hamdi Bey »²⁴. Devant l'indifférence qu'affiche le musée du Louvre, la commission du *CIS*, sous la tutelle de l'Académie des Inscriptions, décide de négocier directement avec la famille Marcopoli²⁵.

²⁰ Plusieurs membres de la famille Marcopoli sont actifs sur le marché des antiquités d'Alep : Nicolas, le père, dit « Consul d'Espagne », l'un de ses fils Henri/y, devenu membre de la Société de numismatique française. Il est question d'un certain Georges, également, qui serait un fils ou un cousin peut-être.

²¹ Clermont-Ganneau à Renan, sans date.

²² Léon Heuzey (1831-1922), membre de l'Académie des Inscriptions, mena notamment les fouilles à Tello, en Mésopotamie, à partir de Paris, de concert avec Ernest de Sarzec (1832-1901), consul en Mésopotamie et correspondant de l'Académie, qui était, lui, sur le terrain.

²³ Selon une note manuscrite de Clermont-Ganneau du 11 déc. 1891 : « Henry Marcopoli, m'a dit M. Heuzey, a écrit au Louvre (directement ou indirectement) pour décrire longuement les 2 monuments, la partie figurée et demande du papier plâtre. Heuzey m'a dit qu'il ne répondrait pas » (archives du *CIS*, Cl-G 10.46).

²⁴ Clermont-Ganneau à Renan, 29 novembre 1891. On se reportera avec profit à l'édition de Metzger 1990 : 25-33, ainsi qu'à l'article de N. Chevalier 1996 : 71-81.

²⁵ Il n'y a pas de témoignage direct de cette décision dans les archives. Elle est évoquée dans le Procès-verbal de la commission du *CIS* du 26 mai 1893 : « La commission a déjà été saisie, il y a plus d'un an, par l'intermédiaire de M. Clermont-Ganneau, de la question de l'authenticité de ces monuments et elle a entamé des négociations encore pendantes, en vue de les faire venir à Paris pour les examiner ».

De leur côté, les correspondants français à Alep commencent à s'inquiéter très fortement d'une possible concurrence. Un estampage aurait été envoyé en Allemagne, à un professeur de Dusseldorf « un vulgaire collectionneur d'estampages épigraphiques »²⁶, qui sera bientôt identifié comme « Herr Euting, le professeur d'Outre Rhin²⁷ ». Mais rapidement le risque d'une concurrence de l'Allemagne s'éloigne car Euting déclare que les inscriptions sont une « falsification inouïe [...] qu'elles ont été gravées par un lapidaire juif, habile et connaissant bien l'hébreu »²⁸. La rumeur tempère du coup l'ardeur des Français qui doivent se montrer plus circonspects. Clermont-Ganneau parle de « monuments décidément très suspects²⁹ ».

C'est dans ce contexte de suspicion que commencent, en mars 1892, les négociations directes entre la famille Marcopoli et la commission du *CIS*. Elles sont pilotées depuis Paris par Clermont-Ganneau et conduites sur place par les Franciscains, frère Paul, puis frère Prosper Marie³⁰, et, dans une moindre mesure, par Barthélemy, représentant le consulat d'Alep. Démarches et contre-démarches se succèdent pendant plus de deux ans, avec toujours en arrière-plan, les concurrences allemande et anglaise. Il est question de faire venir à Paris les stèles pour les examiner, mais cette demande ne reçoit pas d'emblée l'assentiment des marchands et donne lieu à diverses propositions dont aucune n'est satisfaisante aux yeux de Clermont-Ganneau. Les tractations se concluent enfin par un accord : vente ferme sur place

²⁶ Barthélemy à Clermont-Ganneau, 22 décembre 1891.

²⁷ Barthélemy à Clermont-Ganneau, 30 décembre 1891. Nommé en 1870 bibliothécaire à la « Straßburger Universitätsbibliothek », Julius Euting (1829-1913) est, à cette époque, l'épigraphiste de la mission archéologique allemande à Zandjirli. Il suit de près les travaux du *CIS* et se propose d'en être un collaborateur occasionnel. Euting et Clermont-Ganneau se connaissent bien et entretiennent une correspondance scientifique régulière depuis 1876. Sur la vie et la carrière scientifique de J. Euting, voir Lyall 1913 ; Valois 1913 ; Lozachmeur & Briquel-Chatonnet 2010.

²⁸ Barthélemy à Clermont-Ganneau, 30 décembre 1891. On peut se demander si les doutes d'Euting sont réels ou si c'est une ruse destinée à éteindre l'enthousiasme du marchand, ainsi que celui des Français, qu'il sait intéressés.

²⁹ Le brouillon de ce télégramme, de la main de Clermont-Ganneau, figure au verso d'une lettre de Barthélemy du 24 janvier 1892.

³⁰ Le rôle des frères franciscains du Collège de Terre Sainte sera déterminant durant toutes les négociations. Sur l'importance de ces communautés religieuses au Levant à cette époque, voir, entre autres, Buffon 2005 ; Chaigne-Oudin 2006.

pour la somme de 2 000 francs, sur les fonds de l'Académie (fondation Piot), versée directement à l'antiquaire par les frères franciscains qui sont présentés comme les acquéreurs officiels. Finalement, les doutes sur l'authenticité des stèles, en décourageant les éventuels concurrents, ont servi les intérêts français et divisé par cinq le prix initialement demandé par les Marcopoli. Le 11 juin 1894, les stèles sont déposées à la chancellerie du consulat d'Alep³¹.

Barthélemy est chargé du transport des monuments. La discrétion la plus absolue sur cette entreprise est de rigueur³² et l'opération prendra presque deux ans avec le trajet par terre jusqu'à Beyrouth³³, puis l'embarquement sur un bateau en direction de Paris, via Marseille probablement. Une véritable épopée. Dès leur arrivée à Paris, en février ou mars 1896, Clermont-Ganneau écrit à Léon Gustave Schlumberger, président de l'Académie pour l'année³⁴ :

« M. Le Président et cher confrère,

³¹ Fr. Prosper Marie à Clermont-Ganneau, 13 juin 1894 : « Les pierres sont enfin à nous et déposées au Consulat », et Barthélemy à Clermont-Ganneau 15 juin : « Lundi dernier 11 juin a été une bonne journée pour l'archéologie araméenne : l'Académie a enfin ses deux stèles pour la somme modique de deux mille francs. L'affaire est définitivement conclue. »

³² Les lettres de Barthélemy à Clermont-Ganneau (2 et 24 mai 1895) en témoignent véritablement. Le style de ces missives où aucun détail permettant de comprendre la nature du transport n'est donné en clair, ne peut que nous faire sourire aujourd'hui : « les ex-proprétaires de nos acquisitions croient celles-ci parvenues à destination sans encombre : c'est moi qui suis l'auteur de ce pieux mensonge [...] si nos oiseaux sont sortis de leur cage, ce n'a été que pour être enfermés plus étroitement. Ils sont en route [...] ». « Les deux colombes voyagent sans encombre [...] elles n'avancent qu'à petites journées... ».

³³ Avec le concours de M. Mercadier, ingénieur français de la compagnie des chemins de fer Beyrouth-Damas. La lettre de Barthélemy à Clermont-Ganneau du 2 juin 1895 montre que tout a été très réfléchi « M. Gabriel Barré de Lancy m'[lui] annonce de Beyrouth que nos deux voyageuses sont arrivées à bon port et attendent au consulat général que l'on statue sur leur sort. Le moment est donc venu d'aviser M. Jullemier, gérant du Consulat de Beyrouth, et de faire parvenir à l'Agent de la C^{ie} des messageries les instructions nécessaires... [...] Je désirerais qu'on choisit pour lieu d'embarquement le petit port au pétrole et au charbon qu'on appelle Mînt el-hoson [en caractères arabes], litt. 'le port du fort'. Ensuite je serais d'avis de ne hasarder qu'une stèle à la fois et la plus légère : ce premier essai permettrait de se rendre compte des précautions à prendre pour la seconde ; enfin ce serait moins risquer en une fois [...] On pourrait encore essayer d'un bateau de guerre à défaut d'un paquebot. »

³⁴ Brouillon d'une lettre conservé dans le dossier Cl-G 10.46. Il se révèle, malheureusement, assez difficile à lire.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les deux stèles araméennes de Nerab, acquises pour le compte de notre compagnie, à la demande de la Comm. du CIS, viennent enfin d'arriver à Paris après [...] de négociations laborieuses et délicates. Les originaux, que nous venons d'examiner M. de Vogüé et moi, répondent en tous points à ce que nous avions présumé. Ce sont deux pages des plus précieuses dont vont s'enrichir l'épigraphie et aussi l'archéologie sémitique[s] de haute époque (car ces deux textes sont illustrés de deux bas-reliefs d'un rare intérêt). Et si, comme je l'espère, ces deux monuments entrent au Louvre, ils lui permettront de faire assez bonne figure en face du musée de Berlin, fortuné possesseur des stèles araméennes de Zenzirli, grâce à la complaisance de notre correspondant de Stambul. Je serais heureux de pouvoir demain faire part de cette bonne nouvelle à notre compagnie qui, après les sacrifices qu'elle a faits, sans parler des risques qu'elle a courus, a le droit d'en être, sans retard, la première informée.... »

Un long laps de temps s'est écoulé et les stèles sont enfin parvenues à Paris. Dès le vendredi suivant, elles sont présentées à l'Académie des Inscriptions³⁵. Un an plus tard le Comité consultatif des Musées nationaux³⁶, en sa séance du 7 janvier 1897, vote l'acquisition des stèles pour la somme de 2 500 francs. L'acquisition est entérinée par l'arrêté ministériel du 10 février 1897 qui stipule : « Il est acquis de M. Pingart [*sic*]³⁷ au prix de deux mille cinq cents francs un lot de stèles araméennes pour le Département des Antiquités orientales et de la Céramique antique. La dite [*sic*] somme (2 500^f) est imputable sur le budget spécial de la Réunion des Musées nationaux ; exercice 1897. »³⁸. Les deux stèles, après le périple que l'on sait désormais, avaient, en traversant la Seine, quitté l'Institut, leur premier acheteur, et rejoint le Louvre, leur second et définitif acquéreur parisien.

*

* *

³⁵ Clermont-Ganneau 1896.

³⁶ Musée du Louvre, Archives des musées nationaux. Registre des Procès-verbaux du Comité consultatif des Musées nationaux, réf. 1BB 32, 1896-1897, f° 65.

³⁷ Julia Pingard, dont le patronyme, ici, a été mal orthographié, est à cette époque le Secrétaire de l'Institut de France. Né en 1829, Julia a succédé en 1886 à son père, Antonius Pingard (1797-1885). En tant que Secrétaire de l'Institut, Julia Pingard s'est, sans doute de bonne grâce, entremis entre les instances de l'Académie et celles du Louvre afin de faciliter leur tractation.

³⁸ Musée du Louvre. Archives des musées nationaux. Dossier des acquisitions, B6, 1864-1901, janvier-février 1897.

Cette abondante correspondance nous a permis tout d'abord de retracer l'histoire de la découverte et de l'acquisition ; mais elle est également pleine d'une foule de détails intéressants pour comprendre le contexte dans lequel la recherche archéologique se déroulait au tournant du siècle dans cette région ; elle nous fait découvrir ces Français qui vivent sur place, fonctionnaires, clercs et simples particuliers, et permet de mesurer les difficultés rencontrées par les savants et les archéologues qui travaillent dans l'atmosphère des rivalités européennes au Proche-Orient et de la féroce concurrence à laquelle se livrent sur place musées et sociétés savantes³⁹.

La concurrence est double. Elle s'exerce tant pour l'achat des monuments ou objets récemment découverts que pour la priorité scientifique de l'expertise et de l'édition de ceux-ci. Maintes lettres, en effet, font état de la présence redoutée sur le terrain de concurrents, anglais, italiens et surtout allemands⁴⁰. Lors de leur passage, ils sont sollicités adroitement comme experts par les marchands d'antiquités eux-mêmes, ce qui permet à ces derniers d'évaluer au plus haut la valeur des monuments en leur possession. C'est ainsi que les Marcopoli agiront, n'hésitant pas à communiquer la nouvelle de la découverte des monuments, leur description, avec copies et estampages parfois. Ils s'adressent d'abord aux Allemands, en l'occurrence à Julius Euting qu'ils connaissent déjà :

« Le Levantin qui possède les deux pierres parle de les vendre à un professeur de Dusseldorf » ; « Le premier estampage très réussi qui a servi à faire la copie qui vous a été envoyée au Ministère, a été envoyé en Allemagne à un Allemand qui avait été chargé, m'a-t-on dit, de faire des fouilles à Mara^cache »⁴¹,

puis ils se tournent vers le British Museum :

« Un quidam est allé éventer la découverte près du Consul anglais. En vrai fils de la prude Albion, le consul est venu tâter le terrain chez les Marcopoli, mais apprenant qu'il y avait des pourparlers d'entamés avec des savants spécialistes de France, et n'ayant aucune proposition à

³⁹ Voir en particulier Chevalier 2006 (notamment 46-47) et Lozachmeur & Briquel-Chatonnet 2010.

⁴⁰ Voir Chevalier 2006 : 63-71. Les Allemands sont alors très entreprenants dans la région, une mission archéologique, dirigée par le Dr. F. von Luschan et diligentée par les musées de Berlin et la Société orientaliste, a mené entre 1888 et 1891 des fouilles sur le site de Zincirli (Sendjirli). L'épigraphiste de la mission était précisément Julius Euting. Clermont-Ganneau évoque la formidable moisson de cette mission, conservée tant à Istanbul qu'à Berlin, en pointant du doigt les splendides stèles araméennes du musée berlinois. Voir *supra* n. 34.

⁴¹ Barthélemy à Clermont-Ganneau, 14 novembre et 4 décembre 1891.

opposer, il leur a donné un ‘ conseil d’ami ’ : c’est qu’ils doivent se défier des savants de France et que pour cela, ils ne doivent pas laisser leurs pierres entre les mains d’une société quelconque, ajoutant comme conclusion, qu’ils auraient plus de gain et de sécurité à faire contrôler l’examen et les propositions du Musée de Paris par celui de Londres ... »⁴².

Cependant, comme l’écrit Barthélemy au tout début de janvier 1892, « Le British Museum n’a pas reçu et ne recevra pas de longtemps ni photographie ni estampage [...] Seul l’Allemand a le premier estampage, il en a demandé, je crois, un second, en déclarant que ce n’était qu’une falsification ... »⁴³.

Les marchands, toutefois, ne se contentent pas des trois possibilités qui « s’offrent » à eux, Paris, Londres Berlin, ils vont se tourner aussi vers l’Italie. Pour preuve encore, le témoignage de fr. Paul de St Aignan⁴⁴ :

« [...] Ces courtiers en antiquités qui vont à droite et à gauche offrir leur marchandise au British Museum, à Rome, à Livourne, à Mr Euting. Ajoutons qu’ils attendent la réponse de Mr Oppert⁴⁵, pour se décider et qu’ils préparent tout en ce moment pour faire partir les pierres à Naples et les soumettre à l’estimation des philologues italiens. Mr Vitto, consul d’Italie à Alep, a gagné près de ses compatriotes l’influence que Mr Barthélemy a perdu [...] »

A propos de ces allées et venues, il faut évoquer aussi la surveillance exercée réglementairement par l’autorité ottomane et ses présumés stratagèmes dont les

⁴² Fr. Paul de St Aignan à Clermont-Ganneau, 18 mars 1892. Barthélemy, de son côté, annonce le 3 mai « Négociations quasi suspendues car il est fait de nouveau allusion au British Museum » ; et le 20 mai : « [...] M. Nicolas Marcopoli qui, la chose est établie, car il a avoué, avait entamé des pourparlers avec le consul anglais... ».

⁴³ Barthélemy à Clermont-Ganneau, 5 janvier 1892. Et encore, quelque deux ans après : « Le danger de la concurrence allemande est encore très éloigné [...] Ce qui m’étonne aussi c’est le silence du british Museum tandis que le Consul d’Angleterre a vu les deux stèles. Mais je crois que tout le monde continue à les croire fausses. » (lettre de Barthélemy du 31 mars 1894).

⁴⁴ Fr. Paul de St Aignan à Clermont-Ganneau, 6 mai 1893. Le 26 août suivant, il insiste : « ... 27 juillet, les Marcopoli m’apprirent qu’ils avaient reçu d’un Allemand des offres magnifiques : de 15 à 18 000 F !!! [...] Ils ont écrit à Londres ou à Berlin... ».

⁴⁵ Jules Oppert (1825-1905), assyriologue, est professeur au Collège de France et membre de l’Académie, dont il a été le président pour l’année 1881. Celui-ci avait été également contacté, comme on va le voir plus loin (n. 51).

correspondants de Clermont-Ganneau se méfient à juste titre⁴⁶ même s'ils considèrent cette acquisition comme une affaire privée entre un antiquaire, un religieux surtout⁴⁷ et un diplomate, puisque les négociations se déroulent en dehors de toute instance officielle⁴⁸.

Concurrence, certes, pour l'acquisition des monuments mais plus encore pour la priorité scientifique. Sur le terrain, elle s'exprime avec des mots parfois violents empreints d'un certain chauvinisme, même si, dans le milieu savant, la courtoisie est de règle, au moins en ce qui concerne la personnalité de Clermont-Ganneau. Les relations scientifiques ont un tour amical et même avec Euting, il n'en est pas, au moins en apparence, autrement. Nous noterons, toutefois, qu'il semble n'y avoir aucune allusion à cette découverte, à ces deux stèles, dans la correspondance échangée entre eux à cette période.

Mais, compte tenu des offres multiples des antiquaires d'Alep que l'on vient d'évoquer, il est parfaitement étonnant que les inscriptions aient pu rester totalement inconnues du monde savant européen, car estampages et photographies de celles-ci circulaient, au moins à Paris. Et pour preuve : « Berger⁴⁹, à l'Institut m'a montré estampages des 2 inscr. araméennes d'Alep qui venaient d'être envoyés à Oppert par Guillaume Poche⁵⁰

⁴⁶ « D'ailleurs les empêcheurs ne manqueraient pas car je crois bien que le brocanteur qui est venu tout récemment de Constantinople pour proposer [...] n'est ni plus ni moins qu'un mouchard de Hamdi-b. » (lettre du 20 mai 1892). Et, plus tard, en 1894, dans une lettre du 31 mars, Barthélemy s'« étonne que Hamdi-Bey qui doit avoir de sa mouche un peu partout n'ait point pris odeur de la pierre de Zebed et des deux stèles de Nérab », puis, le 20 juillet, Hamdi-bey apparaît comme « le Cerbère de Constantinople ». Celui-ci, en effet, avait fait, dix ans plus tôt en 1884, promulguer une première loi sur les antiquités, interdisant dorénavant leur sortie du territoire ottoman avec, néanmoins, quelques arrangements occasionnels.

⁴⁷ L'intervention des franciscains s'explique ici certainement, car ceux-ci ne sont pas soumis, comme le sont les fonctionnaires, à une interdiction de fouilles.

⁴⁸ Dans sa lettre du 2 juin 1895, cependant, Barthélemy conclut : « ... toute indiscretion de la part du J. Officiel me gêne dans mes mouvements et [...] tant que nos deux amies ne sont pas rendues à la liberté, je ne pouvais parler de mes faits et gestes même à mots couverts sans craindre d'éveiller les soupçons de la rousse archéologique [c'est-à-dire de la police] de Constantinople ».

⁴⁹ Philippe Berger (1846-1912), très proche d'Ernest Renan auquel il succédera en 1893 au Collège de France, est membre de la commission du *CIS*.

⁵⁰ Proche parent de la famille Marcopoli.

... ». Cette note⁵¹, rapide, de Clermont-Ganneau est corroborée par les termes de la lettre que lui adresse fr. Paul de St Aignan le 6 mai 1893 :

«... Il [Guillaume Poche] a envoyé depuis une quinzaine de jours les estampages des stèles de Nérab à Mr Oppert. M. Oppert est surtout assyriologue ce me semble, à qui donc s'adressera-t-il pour apprécier ces monuments ? Vous avez tenu cette découverte secrète, mais ne courez-vous pas le risque de vous voir souffler l'honneur de signaler ces inscriptions à l'attention des savants ? Ne vaudrait-il pas mieux maintenant pour arrêter cette tentative de spéculation, prévenir Mr Oppert de votre droit de priorité sur ces pièces et de l'engager à écrire à Mr Guillaume [Poche] pour lui dire que d'après les hommes les plus compétents les inscriptions sont considérées comme apocryphes que d'ailleurs il ne veut pas s'en occuper d'autant plus que ce serait marcher sur les brisées de ses Collègues. »

La concurrence relative à la publication des nouvelles stèles obsède littéralement les « agents » correspondants de Clermont-Ganneau à Alep⁵² : « Pour ce qui est de la publication, ne vous laissez pas devancer par Euting à qui Henri Marcopoli avait envoyé un estampage des deux pierres. »

Dès juillet 1894, on perçoit la fébrilité que ressent Barthélemy à Alep⁵³ : « Je regrette que vous hésitez à publier [...] Moi à votre place, pour ne point me laisser devancer par Euting ou tout autre, je n'hésiterais plus ! [...] La priorité dans la publication du texte a peut-être plus de valeur même que le salut des stèles. », insiste-t-il. Cette dernière affirmation, pour le moins appuyée ici, révèle l'état d'esprit de son correspondant français sur place. C'est l'illustration de la « lutte » pour la priorité de l'expertise scientifique, avant même que pour l'acquisition des antiquités elles-mêmes. On a ici dépassé ce qu'il convenait au départ de nommer l'« émulation ».

Inévitablement liée au problème de la concurrence pour la priorité scientifique, la démonstration de l'authenticité des monuments, nouvellement mis au jour ou « retrouvés », est fondamentale. S'appliquer à démasquer une fraude est un devoir, une nécessité, dans l'intérêt de la science. Charles Clermont-Ganneau est vraiment l'homme de la situation. Il est reconnu internationalement et, aux yeux du monde savant, est passé maître dans le domaine

⁵¹ Note de Clermont-Ganneau du 12 mai 1893 (archives du CIS, Cl-G 10.46). J. Oppert, qui connaissait les monuments par Clermont-Ganneau, ne les pensait pas authentiques.

⁵² Barthélemy à Clermont-Ganneau, 15 juin 1894.

⁵³ Barthélemy à Clermont-Ganneau, 20 juillet 1894.

de la détection des fraudes⁵⁴. Dès 1885, il a publié son ouvrage sur *Les Fraudes archéologiques en Palestine*, dans lequel il expose minutieusement son point de vue sur les « vraies antiquités », connues en 1885, et sur la fabrication des faux toujours issus de modèles existants. Il insiste sur l'impérieuse nécessité de l'obtention de copies, d'estampages des inscriptions, sur la vigilance du regard porté sur les conditions de l'apparition du ou des monuments et le déroulement, ensuite, des opérations d'acquisition et notamment si se profile, de la part des vendeurs, la crainte des autorités en place et si la demande d'argent est continue. Tous ces éléments, exprimés ou suggérés, reviennent constamment dans les lettres relatives à la trouvaille des deux stèles de Nérab, en écho probablement aux lettres reçues de Clermont-Ganneau. On y découvre, en ces temps, l'atmosphère ambiante de terreur absolue d'acquiescer un faux⁵⁵, pour ne pas répéter les affaires récentes dans lesquelles Clermont-Ganneau a, précisément, manifesté tout son savoir-faire⁵⁶. Il convient donc de relever les détails, arguments, et opérations mises en œuvre pour s'assurer de l'authenticité des pièces. L'obsession d'être pris par trahison, en réalité, n'est pas le fait uniquement de quelques-uns, en sont victimes nombre d'éminents archéologues, épigraphistes, historiens, engageant non seulement leur propre honneur, mais également celui de leurs prestigieuses institutions, notamment l'Académie, mais aussi le Louvre et le Collège de France.

Pour les stèles de Nérab, il est évident que l'acquisition comportait une part de risque dans la mesure où aucun épigraphiste ou archéologue n'avait pu voir les objets eux-mêmes. Au cours des négociations, il avait été envisagé de faire venir les monuments à Paris pour examen avant de prendre la décision d'acquisition ; cela n'a pas été possible en raison des

⁵⁴ Dupont-Sommer 1974 : 9-21.

⁵⁵ Clermont-Ganneau (1885 : 35-37) cite E. Renan « Les précautions contre les monuments orientaux supposés avaient été superflues jusqu'à ces dernières années ; elles vont désormais devenir nécessaires et ajouter aux difficultés d'études déjà si pleines de perplexités. Les faussaires menacent de causer bientôt tant d'embarras aux études d'épigraphie et d'archéologie orientales, qu'il faut placer au nombre des plus signalés services celui de démasquer ces sortes de fabrications ».

⁵⁶ On lira avec un vif intérêt le récit des « bagarres » qui animèrent l'affaire des poteries moabites de Berlin et on retiendra ici, paru dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 12 avril 1874, « un article de M. Schlottmann dont le titre seul suffit à caractériser la tendance : der Chauvinismus in der Alterthumswissenschaft », (Clermont-Ganneau 1885 : 140 n. 1). Après les « Moabica » de Berlin, le faux Deutéronome de Londres, il y eut, en 1903, l'affaire de la tiare de Saïtapharnès dans laquelle Clermont-Ganneau déploiera à nouveau zèle, intelligence et érudition. Voir tout récemment Schiltz à paraître.

réticences du vendeur et des difficultés d'acheminement, et l'étude des monuments n'a pu se faire que sur les estampages. Cette part d'incertitude n'arrête pas Clermont-Ganneau, encouragé par de Vogüé⁵⁷, qui convainc la commission du *CIS* de solliciter auprès de la Fondation Piot⁵⁸ un financement pour l'acquisition des stèles. La décision est enfin prise le 4 août 1893, à l'issue d'une discussion houleuse où les membres suivent très attentivement la transaction non sans épargner leurs vives critiques :

« Après un examen attentif des estampages, le faux a paru presque impossible [...] L'exécution très soignée des sculptures dans une matière difficile à travailler, le style assyrien amolli qui convient justement à cette région intermédiaire, la rédaction des textes qui offrent des variantes inusitées, mais explicables, de l'idiome araméen ; avec un nom géographique très rare, mentionné dans les inscriptions égyptiennes, constituent autant de probabilités sérieuses en faveur de l'authenticité. Dans ces conditions de probabilité et sans pouvoir se prononcer plus affirmativement, en l'absence des monuments, MM. De Vogüé et Clermont-Ganneau estiment que les deux stèles d'Alep sont des objets d'études d'un intérêt particulier pour la publication du *Corpus* des inscriptions sémitiques. [...] La commission du legs Piot après avoir entendu M. Clermont-Ganneau et pris connaissance des estampages, a été d'avis que l'acquisition [...] des deux stèles contestées constitue une sorte d'expérience scientifique utile pour les travaux du *Corpus* [...] »⁵⁹.

L'examen des pièces lors de leur arrivée à Paris confirmera l'authenticité des monuments, on peut imaginer le soulagement et la satisfaction qu'éprouvèrent alors les deux savants.

⁵⁷ « Mon cher Confrère, [...] Plus j'y pense, plus je suis d'avis de mettre la main sur ces monuments, malgré, ou à cause des motifs de suspicion. S'ils sont fabriqués, ils n'ont pu l'être que par un homme au courant des travaux épigraphiques : serait-ce un piège tendu par un des explorateurs allemands de Sindjirli à ses confrères ? ou au musée ottoman ? » De Vogüé à Clermont-Ganneau, 3 février 1892. Melchior de Vogüé (1829-1916) est membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions, il fait partie de la commission du *CIS*, il est responsable de la publication de la *Pars II* (aramaïca). Cette petite lettre est intéressante à plus d'un titre ; nous privilégions ici le raisonnement et la conception de ce savant sur la valeur de l'authenticité.

⁵⁸ Fondation créée en 1892 à la suite du legs fait par Eugène Piot à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

⁵⁹ Archives de l'Institut, E 99 : Procès-verbaux de l'Académie des Inscriptions, 1893-1895, f^{os} 157-159 ; Registre des Procès-verbaux de la Fondation Piot, séance du vendredi 4 Août 1893, f^{os} 29-31.

Clermont-Ganneau⁶⁰ aura eu en cette affaire un rôle central. Rappelons qu'il fallait, tout d'abord, puis peu à peu, s'assurer de l'accord de ses maîtres, de ses confrères et de ses collègues. Dès l'annonce de la découverte, en novembre 1891, Clermont-Ganneau, d'emblée, en fait part à Renan, très enthousiaste⁶¹, puis à M. de Vogüé, tous deux s'étant spontanément impliqués, puis aux autres membres de la commission du *CIS*, sur laquelle il va tout naturellement et fermement s'appuyer. Fort de leur soutien, il prend la main et mènera l'affaire jusqu'à la fin, utilisant avec succès les arcanes de l'administration. Et c'est là que se déploie, grâce à son intelligence, ses dons de diplomate et sa pleine connaissance des rouages de l'administration française concernant l'art et l'archéologie, toute l'habileté de Clermont-Ganneau pour faire aboutir son entreprise, qui est loin d'être sans danger : d'Alep, faire parvenir, entières et sans encombre, les deux stèles de Nérab jusqu'au bord de la Seine, d'abord à l'Institut de France, au cabinet du *Corpus*, où il les étudiera, et enfin au département des Antiquités orientales du palais du Louvre.

Bibliographie

Barrois (A.) & Carrière (B.)

1927 « Fouilles de l'école archéologique française de Jérusalem effectuées à Neirab du 24 septembre au 5 novembre 1926 », *Syria*, 8, 124-142 ; 201-212.

Barrois (A.) & Abel (M.)

1928 « Fouilles de l'école archéologique française de Jérusalem effectuées à Neirab du 12 septembre au 6 novembre 1927 », *Syria*, 9, 187-206 ; 301-319.

Briquel-Chatonnet (F.) & Fauveaud-Brassaud (C.)

2008 « *Ad majorem scientiae fructum. Le Corpus Inscriptionum Semiticarum dans les correspondances conservées à l'Institut de France* », éd. C. Bonnet et V. Krings, *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, 215-228.

Bron (F.)

1979 *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe* (Publications du Centre de

⁶⁰ Voir, entre autres, Gran-Aymerich 1987 ; Lozachmeur 2012 : 35-74.

⁶¹ Renan meurt le 2 octobre 1892, il n'aura pas vécu l'heureuse issue de ces négociations.

recherches d'histoire et de philologie de la IV^e Section de l'École pratique des hautes études. Hautes études orientales, 11), Genève.

Buffon (G.)

2005 *Les Franciscains en Terre Sainte (1869-1889)*, Paris.

Cantineau (J.)

1950 « Adrien Barthélemy (1859-1949) », *Syria*, 27, 3-4, 385-386.

Caquot (A.)

1970 « Les religions des Sémites occidentaux », *Encyclopédie de la Pléiade : Histoire des religions* 1, Paris, 335-340.

Chabot (J.-B.)

1947 « Corpus inscriptionum semiticarum », *Les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, histoire et inventaire des publications*, Paris, 97-113.

Chaigne-Oudin (A.-L.)

2006 *La France et les rivalités occidentales au Levant*, Paris.

Clermont-Ganneau (Ch.)

1885 *Les fraudes archéologiques en Palestine*, Paris.

1896 « Deux stèles de Nérab », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 40, 118-120.

1897a « Les stèles araméennes de Nérab », dans *Études d'archéologie orientale. II*, Paris, 182-223.

1897b *Album d'archéologie orientale*, Paris.

Chevalier (N.)

1996 « De Tello au Louvre. Aventures du vase d'Entéména », éd. H. Gasche et B. Hrouda, *Collectanea Orientalia. Histoire, arts de l'espace et industrie de la terre. Etudes offertes en hommage à Agnès Spycket*, (Civilisations du Proche-Orient, Sér. I, Archéologie et Environnement, 3), 71-81.

2006 *La recherche archéologique française au Moyen-Orient 1842-1947*, (Centre de Recherche d'Archéologie Orientale, Université de Paris I, n°14), Paris.

Dupont-Sommer (A.)

1949 *Les Araméens*, (L'Orient ancien illustré, 2), Paris.

1968 *Ernest Renan et le Corpus des inscriptions sémitiques*, (lecture faite dans la séance

publique annuelle de l'AIBL du 22 novembre 1968), Paris.

1974 *Un dépisteur de fraudes archéologiques : Charles Clermont-Ganneau (1846-1923), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, (lecture faite dans la séance publique annuelle du 6 décembre 1974), Paris.

Gran Aymerich (E.) & Gran Aymerich (J.)

1987 « Charles Clermont-Ganneau : à la recherche des Phéniciens », *Archaeologia*, 222, 271-279.

2004 « Diplomatie et archéologie : Charles Clermont-Ganneau (1846-1923) au Proche-Orient », dans V. Krings et I. Tassignon (éd.), *Archéologie dans l'Empire Ottoman autour de 1900: entre politique, économie et science*, Bruxelles/Rome, 197-213.

Kokowzow (P.)

1899 « Drevnie-Arameïskiya nadpici iz Niraba (bliz Aleppo) », *Zapiski d. Morgenländ. Abt. D. Kaiserl. Russ. Arch. Gesellsch.*, 12, 145-178.

Leclant (J.) (dir.)

1999 *Le second siècle de l'Institut de France, 1895-1995. Recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Paris.

Lozachmeur (H.) & Briquel-Chatonnet (F.)

2010 « Charles Huber und Julius Euting in Arabien nach französischen, auch heute noch nicht veröffentlichten Dokumenten », *Anabases*, 12, 195-200.

Lozachmeur (H.)

2012 « Charles Clermont-Ganneau à Eléphantine (1906-1908) », dans E. Delange (éd.) *Les fouilles françaises d'Eléphantine*, (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 46), Paris, 35-74.

Lyall (C. J.)

1913 « Julius Euting », *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, 505-510.

Metzger (H.)

1990 *La correspondance passive d'Osman Hamdi Bey*, (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n. s. , XI), Paris.

Parpola (S.)

1985 « Si'gabbar of Nerab resurrected », *Orientalia Lovanensia Periodica*, 16, 273-275.

Schiltz (V.)

A paraître « Le savant et l'orfèvre. A propos des archives Clermont-Ganneau », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, janvier-mars 2012.

Valois (N.)

1913 « Eloge funèbre de M. le Dr. Jules Euting, correspondant étranger de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 19-21.

Yun (I. A.)

2006 « A Case of linguistic Transition : the Nerab inscriptions », *Journal of Semitic Studies*, 51, 19-43.